

PLPDMA 2019

Réajustement des actions de 2022 à 2025

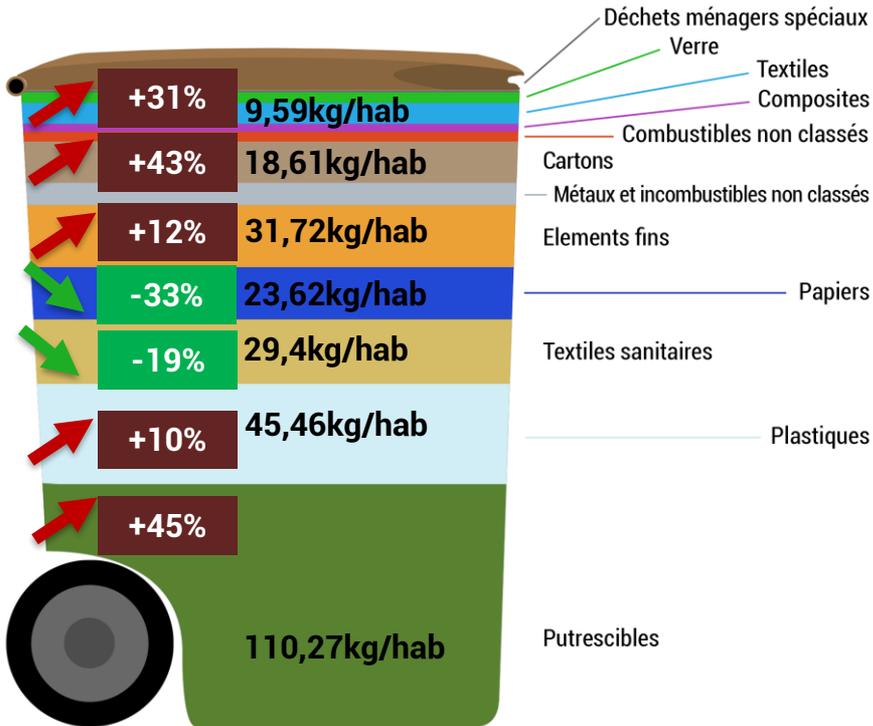


© 2019 / Société Générale

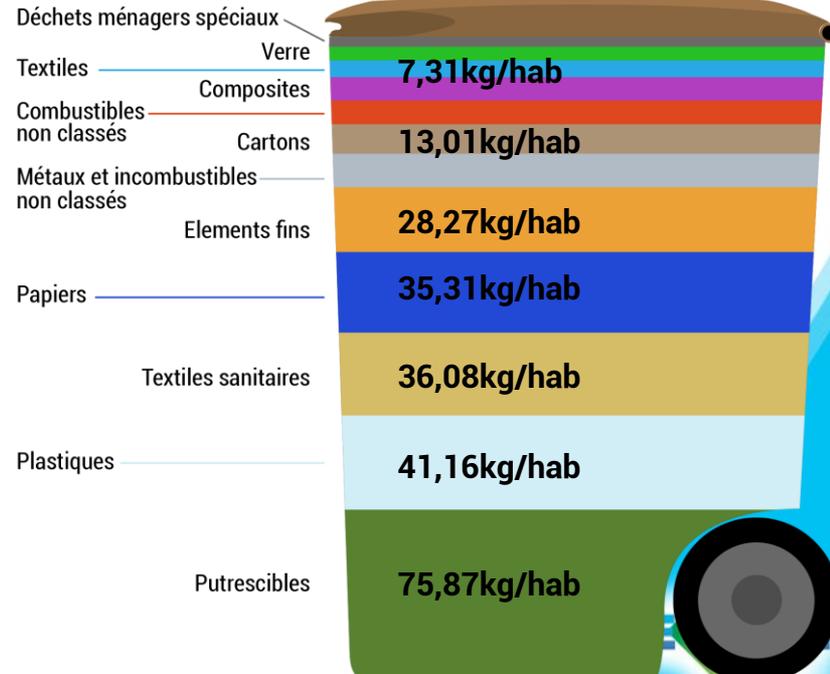


BASE : ANALYSE DU MODECOM

MODECOM 2021



MODECOM 2015



Réajustement des actions de 2022 à 2025



BIODECHETS

ACTION A1 : Opération compostage individuel et jardinage durable

Contexte

Retroplanning

- **66%** de l'habitat du SIETOM est pavillonnaire
- Continuité de l'action déjà engagée et à pérenniser
- Une action représentant un fort potentiel d'évitement de déchets ;
- Un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2024 ;
- **15,08%** des maisons individuelles équipées d'un composteur

- 2023 :
Développement de la stratégie de communication sur le jardinage au naturel et intensifier les dotations de composteurs
Proposition et lancement des sessions de formations d'initiations au jardinage au naturel
- 2024 & 2025 :
Poursuivre les actions

BIODECHETS

ACTION A1 : Opération compostage individuel et jardinage durable

	2021	2022	2023	2024	2025
Nbre de kits de compostage distribués	785	851	927	1012	1109
Nbre de permanence de distribution	25	26	27	28	29

Objectifs cumulés d'ici 2025 :

Distribuer **3899** kits de compostage
Atteindre **24%** de dotations des maisons individuelles

BIODECHETS

ACTION A2 : Poursuivre et développer le compostage collectif et en espaces publics

Contexte

- **34%** de l'habitat du SIETOM est collectif
- Continuité de l'action déjà engagée et à renforcer
- Une action représentant un fort potentiel d'évitement de déchets ;
- Un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2024 ;

Retroplanning

- 2023 :
Réalisation d'un rendez-vous individuel avec chaque gros bailleurs et syndics identifiés (impliquer les élus dans la prise de RDV)
Développement de la stratégie de communication sur le compostage collectif
- 2024 :
Création d'un formulaire d'inscription en ligne pour les habitants souhaitant monter un projet dans leur résidence et communication sur ce formulaire et sur les sites témoins visibles
- 2025 :
accompagnement des nouveaux sites en habitats collectifs et en espaces publics
Accompagnement et suivi de l'opération par le référent du site
Communication sur les lombricomposteurs et mise en place d'un formulaire d'acquisition en ligne

BIODECHETS

ACTION A2 : Poursuivre et développer le compostage collectif et en espaces publics

	2022	2023	2024	2025
Résidences collectives équipées	9	10	11	12
Sites en espaces publics équipés	1	2	3	4
Quantités évitées d'OM et DV (en tonne)	75	99	124	149

Objectifs cumulés d'ici 2025 :
42 résidences équipées en composteurs
10 espaces publics équipés

BIODECHETS

ACTION A3 : Former les acteurs de la gestion de proximité des biodéchets et leur fournir un appui méthodologique

Contexte

- **34%** de l'habitat du SIETOM est collectif
- Un format de formation à adapter
- Un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2024 ;

Retroplanning

- 2023 :
Révision du parcours de formation actuel et simplification de la démarche.
Définition du calendrier de rencontres et de formations
Création des outils : un annuaire permettant de faciliter les échanges entre référents des sites, organisation des rencontres
- 2024 :
Animation du réseau :
formation des référents
groupes de discussion
rencontres du réseau : Elles vont permettre de communiquer sur les résultats qualitatifs et quantitatifs, mettre en avant les acteurs et leur action, faire remonter les attentes terrain.
- 2025 :
Animation du réseau, réalisation des formations et des rencontres

BIODECHETS

ACTION A3 : Former les acteurs de la gestion de proximité des biodéchets et leur fournir un appui méthodologique

	2022	2023	2024	2025
Nombre de rencontres du réseau		2	2	2

Objectif cumulé d'ici 2025 :
6 rencontres du réseau organisées

BIODECHETS

ACTION A4 : Développer le broyage des déchets verts

Contexte

- Une action présentant un bon potentiel d'évitement
- Un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2023.
- Un contexte local, avec l'arrêt en octobre de la collecte des végétaux en porte-à-porte
- Evolution de + 8% de déchets verts en déchetteries entre 2019 et 2021
- 9 000 tonnes collectées en porte à porte en 2021
- 61kg/hab / an de déchets verts collectés au porte-à-porte
- Les déchets verts représentent 25 % des apports en déchèterie
- Une volonté de faire reconnaître les bonnes pratiques de jardinage durable et de développer le broyage des déchets verts

Retroplanning

- 2023 :
 - Mobiliser un groupement de communes volontaires pour le broyage de leurs déchets verts.
 - Acquisition et maintenance du matériel par le SIETOM.
 - Mise à disposition du broyeur sur les services techniques du groupement de commune.
 - Accompagnement du SIETOM pour la mise en œuvre de synergies en lien avec l'utilisation du broyat.
 - Déploiement d'action de sensibilisation du broyage auprès des habitants et proposer une solution de broyage adaptée aux administrés (porte-à-porte, permanence etc.)
- 2024 :
 - Animation autour du dispositif en place en lien avec l'action compostage, par le SIETOM
 - Définition de l'accompagnement de nouvelles communes volontaires.
- 2025 :
 - Pérenniser les actions

BIODECHETS

ACTION A4 : Développer le broyage des déchets verts

	2022	2023	2024	2025
Nombre de dotations de broyeurs aux EPCI		2	2	2
Nombre d'interventions / rendez-vous		100	200	300
Quantités de DV détournées / an (en tonne)		2	4	6

Objectifs cumulés d'ici 2025 :
6 dotations de broyeurs aux EPCI
600 interventions /rendez-vous
12 tonnes de DV détournées

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE (GA)

ACTION B5 : Renforcer la lutte contre le GA en restauration collective

Contexte

- Continuité de l'action déjà engagée et à pérenniser auprès des cantines
- Une action représentant un fort potentiel d'évitement de déchets ;
- Un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (LTECV) avec la généralisation du tri à la source dès 2023.
- Enjeu de redonner un sens à l'alimentation et de gérer les biodéchets produits
- Contribution à réduire de **50%** le gaspillage alimentaire d'ici 2025.
- Une réduction jusqu'à **50%** est envisageable en **1** établissement scolaire (source Ademe 2016)

Retroplanning

- 2022/2023 :
Rédaction d'un cahier des charges pour mettre en place un projet GA et compostage en école
- Organisation d'une réunion à destination des agents de restauration et des écoles en vue de leur présenter les accompagnements possibles
- Accompagnement des établissements volontaires (réunion de lancement, diagnostic qualitatif et quantitatif, formalisation des actions, suivi technique des actions de lutte contre le GA mises en place, accompagnement technique à la gestion des biodéchets)
- Réalisation des animations dans le cadre du volet sensibilisation
- 2023 :
Accompagnement technique de 2 écoles à la lutte contre le GA et à la mise en place de la gestion des biodéchets
- 2024 :
Accompagnement technique de 4 écoles à la lutte contre le GA et à la mise en place de la gestion des biodéchets

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE (GA)

ACTION B5 : Renforcer la lutte contre le GA en restauration collective

	2022	2023	2024	2025
Nombre d'établissements accompagnés		2	4	6
Quantités détournées / an (en tonne)		8	16	24

Objectifs cumulés d'ici 2025 :
12 établissements scolaires accompagnés
48 tonnes détournées

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION B6 : Renforcer la lutte contre le GA vers le grand public

Contexte

- Enjeu de redonner un sens à l'alimentation
- Contribue à réduire de **50%** le gaspillage alimentaire d'ici 2025.
- Forts intérêts pour la lutte contre le gaspillage alimentaire

Retroplanning

- 2022 :
Construction du plan d'intervention du SIETOM sur la durée du programme
- 2023 :
1er semestre :
Réalisation de supports de communication (et/ou diffusion de ceux existant) sur le gaspillage à diffuser lors des manifestations, interventions en milieu scolaire et périscolaire
S'appuyer sur des relais et partenaires locaux à identifier via les réseaux existants pour relayer les messages et les outils.
2ème semestre :
Réalisation d'actions de sensibilisation pour informer les ménages des gestes anti-gaspillage (marchés, dégustation collective ...)
- 2024/2025 :
Réalisation d'actions de sensibilisation et diffusion des outils

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE (GA)

ACTION B6 : Renforcer la lutte contre le GA vers le grand public

	2022	2023	2024	2025
Nombre d'actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire		1	2	3

Objectif cumulé d'ici 2025 :
6 actions de sensibilisation réalisées

ACTION D'EVITEMENT DE LA PRODUCTION DE DECHETS

ACTION D9 : Promouvoir le réemploi, réparation

Contexte

- Continuité de l'action déjà engagée et à pérenniser
- Projet de ressourcerie engagé
- Nécessité de soutenir les acteurs du réemploi et de la réutilisation,
- Il existe des démarches locales sur lesquelles le SIETOM peut s'appuyer
- Nécessité de changer les comportements

Retroplanning

- 2022 :
action de communication sur le réemploi et la réparation lors de la SERD avec interventions des associations locales
- 2023 :
Construction de la ressourcerie et communication dédiée à cet effet
Proposition d'un plan de communication pour une amplification du message : réflexion sur la création de nouveaux supports de communication
Mise en place d'ateliers de la réparation et du réemploi
- 2024 /2025 :
Mise en place d'actions de sensibilisation
Installation des boîtes à dons sur les différentes communes volontaires
Mise à jour de la cartographie du territoire

ACTION D'EVITEMENT DE LA PRODUCTION DE DECHETS

ACTION D9 : Promouvoir le réemploi, réparation

	2022	2023	2024	2025
Nombre d'ateliers / animations sur la réparation / réemploi / an	1	3	4	5

Objectif cumulé d'ici 2025 :
13 actions sur le réemploi / réparation

ACTION D'EVITEMENT DE LA PRODUCTION DE DECHETS

ACTION D10 : Déploiement de la collecte du textile

Contexte

- Continuité de l'action déjà engagée et à pérenniser
- Développer le maillage du territoire
- Nécessité de communiquer sur les textiles à déposer dans les PAV (textiles en bon état et ceux en mauvais état)
- Proposer des alternatives aux bornes pour les communes réticentes

Retroplanning

- 2022 :
Réaliser un état des lieux des BAV textiles du territoire :
définition des zones insuffisamment équipées de PAV de collecte des textiles
Communiquer auprès des élus sur l'enjeu de maillage du territoire en PAV textiles
Mettre à jour la cartographie du territoire
- 2023 / 2024 / 2025 :
Organisation de rencontres avec les associations de réemploi pour compléter l'offre de collecte présente sur le territoire (collecte en porte-à-porte des associations)
Communiquer les solutions aux habitants, bailleurs et syndicats
Equiper les territoires en PAV supplémentaires

ACTION D'ÉVITEMENT DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

ACTION D10 : Déploiement de la collecte du textile

	2022	2023	2024	2025
Actions pour la récupération du textile		4	5	6
Quantités de textiles détournées (en tonne)		1,3	1,6	1,9

Objectifs cumulés d'ici 2025 :
15 actions sur la récupération du textile
Environ **5** tonnes de textiles détournées

ACTION DE SENSIBILISATION

ACTION E11 : Animations ludiques auprès des jeunes publics

Contexte

- Au vu du succès des ateliers et de l'efficacité du message transmis, la collectivité souhaite renouveler l'action et proposer de nouvelles animations plus en lien avec la prévention et la sensibilisation à la gestion des déchets
- Les élèves sont également de bons vecteurs de communication vers les familles.

Retroplanning

- 2022 :
Création de nouvelles animations scolaires en lien avec la sensibilisation et la prévention
- 2023 /2024 /2025 :
Continuité de l'action et relances des sensibilisations
Proposer un prêt de kit animations pour les enseignants

ACTION DE SENSIBILISATION

ACTION E11 : Animations ludiques auprès des jeunes publics

	2022	2023	2024	2025
Nombre d'élèves participant	4 000	5 000	6 000	8 000

Objectif cumulé d'ici 2025 :
23 000 enfants sensibilisés

SUIVI DU PLPDMA

Contexte

- Réaliser un bilan sur l'avancée des actions
- Créer des temps d'échanges sur ces actions avec le COTECH

Retroplanning

- 2022 :
Refonte des actions du PLPDMA
- 2023 /2024 /2025 :
Réalisation des COTECH et des réunions de suivi
Réalisation du bilan annuel
Réalisation des groupes de travail internes / externes

SUIVI DU PLPDMA

	2022	2023	2024	2025
Nombre de réunions organisées	3	2	2	2

Objectif cumulé d'ici 2025 :
9 réunions réalisées